



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Convocation-par-la-DST-le-Reseau>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Nos dossiers et analyses > Juin 2010 : la DST cherche encore à déstabiliser les antinucléaires > **Convocation par la DST : le Réseau "Sortir du nucléaire" refuse l'arbitraire**

16 juin 2010

Convocation par la DST : le Réseau "Sortir du nucléaire" refuse l'arbitraire

Communiqué de presse du Réseau

La Direction de la Surveillance du Territoire (DST) a convoqué le 16 juin 2010 au Ministère de l'Intérieur le directeur et les deux webmestres du Réseau "Sortir du nucléaire".

Le motif de cette convocation leur a été précisé par téléphone : depuis 2003, le Réseau "Sortir du nucléaire" met à disposition en ligne des documents "confidentiel défense" qui révèlent que le futur réacteur EPR ne résisterait pas au crash d'un avion de ligne [1].

Quel nouvel élément la DST cherche-t-elle à obtenir ? Les défauts de sûreté de l'EPR et ses surcoûts sont de notoriété publique. La révélation des informations "confidentiel défense" par le Réseau "Sortir du nucléaire" a déjà donné lieu à une procédure judiciaire ; elle a été classée sans suite en juin 2009. Au contraire, dans cette affaire, ce serait plutôt à l'État de fournir des informations : malgré des demandes répétées, et contrairement à ce que prévoit la loi, l'avocat du Réseau "Sortir du nucléaire" n'a toujours pas eu accès au dossier pénal !

Pour le Réseau "Sortir du nucléaire", cette convocation est une pure mesure d'intimidation. À quelques jours de l'Assemblée Générale du Réseau "Sortir du nucléaire", l'État tente à nouveau de déstabiliser le mouvement antinucléaire en faisant pression sur des salariés militants.

C'est en toute légitimité que les trois personnes convoquées ont décidé de ne pas se rendre à cette convocation arbitraire. Elles savent qu'elles peuvent être arrêtées à tout moment et emmenées par la force. Il n'est pas question de céder devant un État qui prêche la transparence, mais classe "secret défense" ou "confidentiel défense" tout ce qui concerne le nucléaire, civil ou militaire.

Si ces arrestations devaient avoir lieu, le Réseau "Sortir du nucléaire" appelle tous les antinucléaires, et toutes les personnes attachées au respect des libertés fondamentales, à manifester leur solidarité et leur indignation.

Contacts presse :

Daniel Roussée - 06 61 97 83 28
Antoine Limouzin - 06 40 28 32 12
Maître Busson - 06 72 12 72 47

Notes

[1] En réalité, aucun des 58 réacteurs nucléaires français déjà en fonctionnement ne résisterait au crash d'un avion de ligne. Les documents "confidentiel défense" peuvent être téléchargés ici : <https://www.sortirdunucleaire.org/index.php?menu=sinformer&sousmenu=themas&soussousmenu=epr-confidentiel&page=index>